

# Réserver l'espace public pour les piétons et les cyclistes avec une rue scolaire



Nivelles. Source : lesoir.be



## ENJEU

La rentrée des classes en septembre prochain va vraisemblablement nécessiter des mesures de gestion des accès à l'école, souvent synonymes de joyeuses bousculades.

La fermeture à la circulation motorisée d'une (de plusieurs) rue(s) aux abords d'une école permet d'organiser la gestion d'un flux piéton conséquent mais momentané, puisqu'elle vise les heures d'entrée et de sortie des jeunes. En disposant de davantage d'espace pour les piétons et les cyclistes, elle permet de créer des lieux d'attente et favorise donc un éloignement sanitaire entre les individus. Outre cet objectif lié au contexte actuel, elle délimite un espace sécurisé et convivial favorable aux enfants en particulier.

## REGLEMENTATION

La rue scolaire est entrée dans le code de la route en 2018. Elle suppose, a priori, une phase de test avant une mise en œuvre définitive. Elle est donc parfaitement compatible avec le principe d'un aménagement temporaire. La rue scolaire peut être comparée à la zone piétonne, mais elle vise un contexte et des heures de fonctionnement spécifiques.

### Article 2.68

Le terme « rue scolaire » désigne une voie publique située à proximité d'un établissement scolaire où, temporairement et à certaines heures, l'accès de véhicules à moteur est interdit par un signal C3 complété par un panneau additionnel portant la mention "rue scolaire", sauf si ce panneau additionnel prévoit une dérogation pour certains véhicules à moteur.

### Article 22undecies. Circulation dans les rues scolaires

Dans les rues scolaires, la voie publique est réservée aux piétons et aux cycles ainsi qu'aux vélos électriques speed pedelec. Seuls les véhicules prioritaires visés à l'article 37, lorsque la nature de leur mission le justifie, ainsi que les véhicules en possession d'une autorisation délivrée par le gestionnaire de voirie ont accès à la rue scolaire. Sauf disposition contraire du gestionnaire de voirie, il est permis de sortir de la rue scolaire avec un véhicule à moteur.

Les conducteurs qui circulent dans la rue scolaire le font au pas ; ils cèdent le passage aux piétons et aux cyclistes, leur cèdent la priorité et, au besoin, s'arrêtent. Les conducteurs ne mettent en danger ni les piétons, ni les cyclistes et ne les gênent pas.

## POINTS D'ATTENTION

Rappelons que, comme toute mesure qui modifie les flux de trafic, en particulier aux heures de pointe, il faudra analyser les conséquences d'une fermeture temporaire de voirie(s) sur la circulation des usagers motorisés avant toute décision. Il faudra aussi vérifier, le cas échéant, les possibilités de stationner à une distance raisonnable de l'école... La création d'une rue scolaire nécessite également une stratégie d'information et de communication vis-à-vis de toutes les parties prenantes : parents, enseignants, riverains... Enfin, le déplacement des barrières nécessite une organisation sans faille !

Des éléments de repères, placés au sol, symbolisant la distanciation physique, peuvent rappeler les comportements attendus.

## BONNES PRATIQUES

Dans l'attente d'exemples de mesures liées au contexte actuel, rappelons que la rue scolaire a déjà un solide passé en **FLANDRE**, rencontre un succès certain dans diverses communes **BRUXELLOISES**, et a fait son apparition en 2019 en **WALLONIE**, d'abord à Nivelles, puis dans six communes dans le cadre de la Semaine de la mobilité, enfin en janvier dernier dans la commune de Grâce-Hollogne.

Dans le cadre des aménagements temporaires à l'ordre du jour, **PARIS** propose des marquages qui s'inspirent du concept belge de la rue scolaire, afin de réserver des abords d'écoles à la circulation des piétons et de favoriser le respect des distances. Dans ce contexte un peu anxiogène, la mairie de Paris a confié à un bureau de design le soin de concevoir une signalétique sympathique et poétique.



Paris. Source : Anthony Lebossé

### En savoir plus

Feuille de route de la rue scolaire à Bruxelles, Guide pour la mise en œuvre d'une rue scolaire à Bruxelles, pour les communes et les écoles, Bruxelles Mobilité, sd.

La rue scolaire, Fiche n° 501, 12 mai 2020, [www.securotheque.be](http://www.securotheque.be)

Cemathèque 51, La rue scolaire, Icedd pour le compte du SPW, à paraître en automne 2020.

